

MODALITES EXCEPTIONNELLES D'OUVERTURE de L'ACCUEIL DE LOISIRS

▶ Locaux et horaires

Les enfants seront accueillis en nombre restreint, par groupe de 11 maximum dans des locaux distincts.



Afin de garantir la sécurité sanitaire et la désinfection quotidienne de l'ensemble du matériel de votre enfant, **l'accueil se fera uniquement à la journée.**

Les horaires d'arrivée et de départ sont: le matin, de 7h30 à 9h30,
le soir, de 16h45 **à 18h30.**

▶ Entrée et Sortie



1. Aucun rassemblement aux abords et dans l'accueil de loisirs.
2. Une seule personne accompagne son enfant.
3. Il est impératif d'accompagner son enfant jusqu'à sa prise en charge par un animateur. (Des places de parking sont disponibles dans la cour de l'ancien restaurant scolaire).

Afin d'éviter de se croiser sans distanciation :

- les entrées et sorties sont différenciées,
- des barrières matérialisent les circulations,
- des marquages au sol aident à identifier les distances à respecter.
- **Aucun parent ne pourra entrer dans les bâtiments** (en cas de besoin, prendre rdv.avec la direction par téléphone 06.37.27.44.94).

▶ Tarifs

Quotient familial	Journée avec repas
Inférieur à 959 €	11.44 €
De 960€ à 1199 €	12.98 €
De 1200 à 1439 €	14.01 €
Supérieur à 1440 €	16.11 €

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résidant et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer. Pas d'accueil d'enfant extérieur. **Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation.**

Majorations :
- 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h30,
- 2.00 € par journée annulée +48h à l'avance.
- **Facturation du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 48h à l'avance** et pour tout enfant absent (sauf sur justificatif médical).

Réduction de 10% pour le second enfant et moins 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance).



La CAF et le Conseil général du Morbihan participent au financement de l'accueil.



VACANCES D'ÉTÉ 2020

KREIZ'Y DOLMEN

Organisé par les villes de Carnac, Plouharnel, La Trinité-Sur-Mer

Du Lundi 6 juillet
au Vendredi 28 août
7h30-18h30

Lieu de l'accueil
de loisirs :
Ecole des Korrigans
à CARNAC

Kreiz'Y Dolmen

Accueil de loisirs 3-13 ans

≡ INSCRIPTIONS

Du mardi 16 au lundi 22 Juin 2020

Les inscriptions par mail
ou en dépôt dans la boîte aux lettres sont à privilégier

Une permanence téléphonique est assurée pour tout renseignement.
Aucune inscription ou modification ne sera prise par téléphone



Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19,
l'accueil de cet été sera organisé selon
un protocole particulier.

Les locaux offrant un nombre limité de places, **les enfants dont les parents travaillent sans autre possibilité de garde seront prioritaires.** Les enfants extérieurs ne seront pas accueillis cet été.

Une analyse de l'ensemble des demandes sera effectuée à la clôture des inscriptions afin d'adapter au mieux notre organisation et répondre à un maximum de demandes.

**Une validation vous sera apportée dans les meilleurs délais,
au plus tard le vendredi 26/06.**

POLE EDUCATION JEUNESSE - Mairie de CARNAC
02.97.52.08.97 / k.leglaunec@carnac.fr

Horaires exceptionnels de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

FEUILLET DE PRESENCE été 2020

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée en 2019/2020 :Age de votre enfant :

N° tél d'urgence :Mail :

 **Accueil à la journée uniquement et horaires d'ouverture jusqu'à 18h30.**

Les locaux offrant un nombre limité de places, **les enfants dont les parents travaillent sans autre possibilité de garde seront prioritaires.**

Afin de répondre au plus près à vos besoins, précisez votre situation familiale actuelle:

- atteste être mobilisé dans le cadre de la crise sanitaire
- atteste travailler sans pouvoir recourir à aucun autre mode de garde.
- atteste travailler tout en ayant des possibilités d'adaptation dans la semaine.
- souhaite que notre enfant soit accueilli pour d'autres raisons.

Dates		journée	Réservé mairie	Dates		Journée	Réservé mairie
Lundi	6			Lundi	3		
Mardi	7			Mardi	4		
Mercredi	8			Mercredi	5		
Jeudi	9			Jeudi	6		
Vendredi	10			Vendredi	7		
Lundi	13			Lundi	10		
Mardi	14	Férié		Mardi	11		
Mercredi	15			Mercredi	12		
Jeudi	16			Jeudi	13		
Vendredi	17			Vendredi	14		
Lundi	20			Lundi	17		
Mardi	21			Mardi	18		
Mercredi	22			Mercredi	19		
Jeudi	23			Jeudi	20		
Vendredi	24			Vendredi	21		
Lundi	27			Lundi	24		
Mardi	28			Mardi	25		
Mercredi	29			Mercredi	26		
Jeudi	30			Jeudi	27		
Vendredi	31			Vendredi	28		

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de loisirs et des dispositions exceptionnelles prises dans le cadre du covid19, « lu et approuvé » ; A Carnac, le

MODALITES EXCEPTIONNELLES D'OUVERTURE de L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le règlement de l'accueil de loisirs s'applique, il est consultable sur le site [www.carnac.fr /rubrique accueil de loisirs 3-13 ans](http://www.carnac.fr/rubrique_accueil_de_loisirs_3-13_ans). Les modalités exceptionnelles d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des évolutions du protocole sanitaire.

► Accueil des enfants

- Avant l'arrivée de votre enfant, il vous est demandé de prendre sa température. **Aucun enfant ne sera accueilli en cas de fièvre supérieure à 37.8°C.**
- Un lavage des main rigoureux avec du savon sera demandé à votre enfant à chaque entrée et sortie de l'accueil de loisirs.
- Aucun jeu de l'extérieur ne sera admis au sein de l'accueil.
- Pas de gel hydro-alcoolique personnel (risque d'irritation ou d'absorption)
- Pas de masques pour les enfants de moins de onze ans.



1. Port obligatoire de masques pour les enfants à partir de onze ans. (à fournir par les familles)
2. Prévoir une gourde d'eau quotidiennement marquée au nom de l'enfant.

Afin d'adapter les gestes barrières aux enfants et de promouvoir une bonne hygiène, les interactions entre les enfants seront limitées au maximum :

- 1 salle par groupe avec 1 ou 2 animateurs référents pour la journée entière,
- Port par les animateurs de protections préconisées.
- Aucun jeu collectif durant lequel les enfants sont à moins d'1 mètre,
- Limitation du partage de matériel (sportif, jeu de société,....)
- Lavage régulier des mains avec du savon, utilisation d'essuie-mains jetables,
- Désinfection et nettoyage approfondi des locaux et du matériel quotidiennement.
- Repas et goûters habituels pris au restaurant scolaire dans le respect des normes sanitaires et de distanciation. (menus disponibles sur www.carnac.fr)

► Programme et activités



Le programme d'animation sera affiché chaque semaine à l'extérieur de chaque accueil sur la thématique des animaux.



Il sera établi par l'équipe d'animation afin de s'adapter au mieux aux évolutions du contexte sanitaire et aux enfants accueillis. Pas de sortie, ni de déplacements extérieurs.

Les animations seront sur place avec un choix limité d'activités.

En tenant compte du protocole sanitaire, l'équipe d'animation mettra tout en œuvre pour que l'accueil de loisirs reste un lieu d'amusement, de découverte et sécurisant pour vos enfants.